

## **Conseil des Délégués 2022 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

### **ATELIER**

## **Renforcement de l'intégrité au sein du Mouvement**

### **APERÇU**

---

#### **Contexte**

Les réunions statutaires de 2019 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) ont fait de la confiance dans le Mouvement un thème majeur. Elles ont reconnu la pression extraordinaire que subissent de nombreuses institutions traditionnelles pour conserver la confiance du public au fil des changements sociaux, politiques et technologiques qui s'opèrent dans le monde. Dans ce contexte, un élément clé pour garantir que le Mouvement continue de bénéficier de la confiance du public, des gouvernements, des partenaires et des donateurs est notre capacité de faire preuve de l'engagement le plus élevé en faveur de l'intégrité et d'une pratique de celle-ci tout aussi solide. Lors du Conseil des Délégués de 2019, la Déclaration du Mouvement sur l'intégrité a été adoptée et vivement saluée par les participants. Elle exprime tout le sérieux avec lequel le Mouvement traite la question de l'intégrité et réaffirme que l'intégrité et le comportement éthique de chaque composante du Mouvement, au niveau individuel comme au niveau institutionnel, sont d'une importance cruciale pour le Mouvement dans son ensemble.

#### **Objectif général et résultats attendus de l'atelier**

L'atelier examinera la façon dont l'intégrité est comprise au sein du Mouvement et les mesures qui peuvent être prises, tant individuellement que collectivement, pour la renforcer. Il s'appuiera sur les précédents événements dans le cadre desquels la question de l'intégrité a été abordée et encouragera les participants, par le biais d'études de cas concrètes et de méthodes interactives, à poursuivre leur réflexion sur les possibilités, les défis, les risques et les solutions. Il comprendra en outre une brève présentation du Groupe de travail chargé du suivi de la Déclaration du Mouvement sur l'intégrité, ainsi que des points saillants de son rapport au Conseil des Délégués. Dans l'ensemble, l'atelier devrait permettre aux participants d'améliorer leur compréhension commune des exigences relatives à la protection de l'intégrité, et de définir ce que les composantes du Mouvement peuvent, ensemble, faire de plus pour renforcer leur intégrité.

L'atelier sera animé par les membres du Groupe de travail chargé du suivi de la Déclaration du Mouvement sur l'intégrité, et les résultats orienteront les travaux futurs de ce dernier.

### **Principales questions à examiner pendant l'atelier**

L'atelier a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- 1) Qu'entendons-nous par intégrité et quels sont les exigences et les engagements existants en matière de protection de l'intégrité des composantes du Mouvement ?
- 2) Quels progrès ont été réalisés depuis que la Déclaration du Mouvement sur l'intégrité a été adoptée par le Conseil des Délégués de 2019 ?
- 3) Quelles mesures les composantes du Mouvement peuvent-elles prendre, tant individuellement que collectivement, pour renforcer l'intégrité au sein du Mouvement ? Discussion de situations concrètes dans lesquelles l'intégrité était menacée et de la façon dont ces situations ont été gérées.

### **Document d'appui**

- [\*Déclaration du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'intégrité\*](#)